



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E98150

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2024

ÉDITÉ LE 20/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 10 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2004B00697

Siret : 478 693 930 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4028685-001

Assurance Responsabilité Travaux :

ENTORIA GRAARCD01-000775

Assurance Responsabilité Civile :

ENTORIA GRAARCD01-000775

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ATELIER DES ROTONDES

71 RUE DES ROTONDES
21000 DIJON

Téléphone : 06 71 58 92 92

Portable : 06 71 56 92 92

Fax :

Site Internet :

E-mail : atelier.rotondes@laposte.net

Responsabilité légale :

COQUILLE ANTOINE GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	29/05/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON
BATIMENT LE MAJOR
170 AVENUE JEAN JAURES
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.